BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

GB.300/TC/1
300e session

Conseil d'administration

Genève, novembre 2007

Commission de la coopération technique **TC**

POUR DÉCISION

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Programme de coopération technique de l'OIT pour 2006-07

Table des matières

Page

Introduction 1

Partie I. Données quantitatives 1

A. Montant global des dépenses 1

B. Ventilation des dépenses par secteur 2

C. Répartition entre régions 3

D. Dépenses par type d'assistance 4

E. Pays les moins avancés 4

F. Approbations 4

G. Financement non étatique et ressources locales 6

H. Taux d'exécution 6

Partie II. Incidences de la réforme du système des Nations Unies sur le programme de coopération technique de l'OIT 7

Introduction 7

A. Tous unis dans l'action 8

B. Faits récents 9

C. Défis et opportunités: la réponse de l'OIT 10

Partie III. Les activités de coopération technique menées par le Centre international de formation de l'OIT à Turin 10

Partie IV. Annexes statistiques 13

Introduction

1. Le présent rapport donne une vue d'ensemble du programme de coopération technique de l'OIT portant sur la période 2006-07 [1] et montre quelles sont les implications des réformes des Nations Unies sur les programmes de coopération technique ainsi que sur les activités de coopération technique exécutées par l'OIT, Turin. Traditionnellement, durant ses sessions de novembre, la Commission de la coopération technique reçoit un rapport détaillé portant sur tous les aspects du programme de coopération technique de l'OIT. Pour la présente session, conformément aux instructions données par le bureau de la Commission de la coopération technique, des rapports distincts viendront compléter ce rapport; tous ces documents sont étroitement liés entre eux et doivent être lus conjointement. Le présent rapport aborde, par exemple, la question de la mobilisation des ressources financières; il doit être lu concurremment avec le document GB.300/TC/3 (Mobilisation de ressources pour la coopération technique: rapport d'activité) et le document GB.300/PFA/11 portant sur le compte supplémentaire du budget ordinaire. Dans le présent rapport, on trouvera des données quantitatives sur les activités de coopération technique; on trouvera également une description sommaire de la manière dont elles sont incorporées et présentées à l'échelon national dans le document GB.300/TC/2 portant sur la mise en œuvre des programmes par pays de promotion du travail décent. Le présent rapport aborde notamment les conséquences des réformes des Nations Unies sur les activités de coopération technique; le lecteur intéressé pourra se reporter au document GB.300/4 relatif aux Nations Unies et à la réforme et soumis au Conseil d'administration.

2. Conformément aux instructions données par la Commission de la coopération technique et le Conseil d'administration, le Bureau fournira, en novembre 2008, un rapport à mi-parcours sur la suite donnée aux résolutions sur la coopération technique adoptées par la Conférence internationale du Travail à sa 95e session (2006). L'impact et l'efficacité des différentes activités de l'OIT y seront décrits en détail.

Partie I. Données quantitatives

A. Montant global des dépenses

3. Le graphique 1 présente un état de l'ensemble des dépenses engagées par le BIT au titre des activités de coopération technique entre 2002 et 2006. Le montant total des dépenses en 2006 a été de 169 millions de dollars. Les dépenses en 2005 s'étaient élevées à 171 millions de dollars mais, comme on peut le voir dans le graphique, cette situation est principalement due aux dépenses au titre de la CTBO qui ont été historiquement plus élevées durant la seconde partie de la période biennale. Le montant de 2006 doit donc être comparé avec celui de 2004, première année de la période biennale concernée. On note une évolution très positive, à savoir que les dépenses ont augmenté de 23 pour cent entre 2004 et 2006. Comme on peut le voir dans la partie A de l'annexe I, les dépenses des fonds multibilatéraux et des fonds fiduciaires ont augmenté pour atteindre 139 millions de dollars en 2006. En 2004, les dépenses de ces deux sources s'élevaient à 118 millions de dollars.

[1] Bien que le document porte essentiellement sur la période 2006-07 et qu'il se réfère souvent à des faits nouveaux très récents, les données statistiques ne sont fournies que jusqu'à 2006, dernière année prise en compte; par ailleurs, pour montrer les tendances de certaines questions spécifiques, des données pertinentes portant sur des années antérieures sont fournies à l'appui.

4. Comme indiqué dans les rapports antérieurs, le financement en provenance du système des Nations Unies a continué à régresser durant la dernière décennie. En 2004, les dépenses du PNUD représentaient 1,6 pour cent de l'ensemble [2]. L'annexe I montre que cette baisse a été stoppée, pour être suivie d'une évolution positive. En 2006, la contribution financière en provenance du PNUD s'est élevée à plus de 7,6 millions de dollars; cette somme, ajoutée à la contribution de l'ONUSIDA et d'autres institutions des Nations Unies, représente plus de 8 pour cent de l'ensemble des dépenses.

Graphique 1. Dépenses engagées au titre des activités de coopération technique de l'OIT, 2002-2006
(par source de financement)

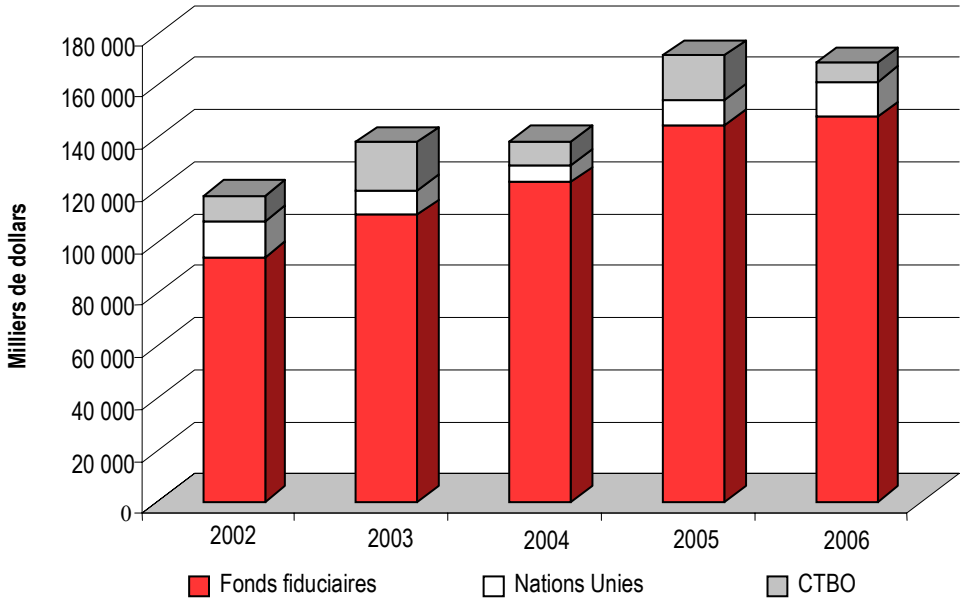

B. Ventilation des dépenses par secteur

5. Les dépenses ont augmenté en valeur absolue pour tous les objectifs stratégiques. La figure 1 présente la ventilation, par cadre stratégique, des dépenses de 2005 et de 2006. En 2006, c'est le secteur des normes et des principes et droits fondamentaux au travail qui a enregistré le montant de dépenses le plus élevé, suivi par le secteur de l'emploi, celui de la protection sociale et celui du dialogue social. Depuis 2002, c'est l'objectif stratégique n° 1 qui arrive en tête; sa part des dépenses totales a encore augmenté, passant de 37,7 pour cent en 2003 à 42,6 pour cent en 2005, puis à 45,8 pour cent en 2006. Il est intéressant de noter que 86 pour cent des dépenses enregistrées au titre de l'objectif stratégique n° 1 en 2006 ont été consacrés à l'action contre le travail des enfants (voir annexe IV). La part de l'emploi, qui atteignait 27,8 pour cent en 2004, a montré un mouvement quelque peu à la hausse et s'est accrue à 29,2 pour cent en 2005, pour atteindre 32,7 pour cent en 2006. Si le pourcentage des dépenses consacrées à la protection sociale est resté au niveau de 12 pour cent au-dessus du niveau des deux dernières années, celui des dépenses au titre du dialogue social a baissé, passant de 10,8 pour cent en 2005 à 7,9 pour cent en 2006; on rappellera qu'en 2003 et en 2004 les chiffres correspondants étaient de 14,7 pour cent et de 11 pour cent, respectivement.

[2] Document GB.294/TC/1.

6. Cette répartition illustre, entre autres facteurs, les priorités des donateurs. A titre d'exemple, on constatera, dans l'annexe VIII B, qu'en 2006 les Etats-Unis étaient le principal donateur, avec une contribution d'environ 40 pour cent des dépenses totales des donateurs multibilatéraux. Quatre-vingt-sept pour cent des approbations par les Etats-Unis en 2006 ont été alloués aux activités au titre de l'objectif stratégique n° 1, et 12 pour cent au dialogue social. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont alloué une proportion plus importante de leurs fonds à l'emploi.

Figure 1. Ventilation par cadre stratégique des dépenses engagées par l'OIT au titre de la coopération technique, 2005-06

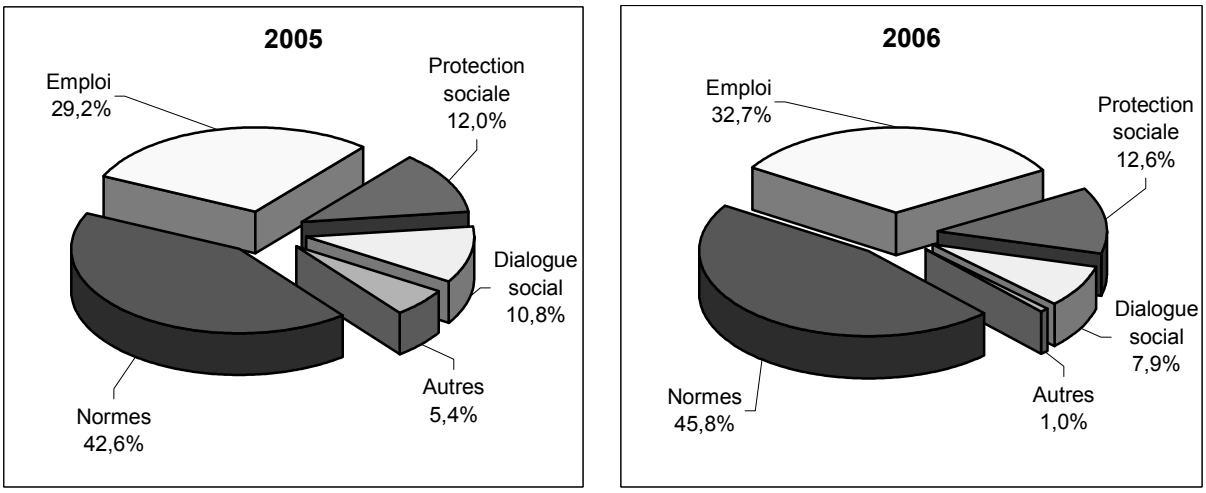

C. Répartition entre régions

7. Le tableau 1 présente le montant des dépenses par région ainsi que le montant des dépenses consacrées aux programmes interrégionaux et mondiaux. Si l'on exclut les dépenses supplémentaires effectuées dans chaque région au titre de ces deux derniers types de programme, durant l'année 2006, la région Asie et Pacifique enregistre le montant de dépenses le plus élevé (31,7 pour cent), suivi de l'Afrique (24 pour cent), des Amériques (14 pour cent), de l'Europe (7 pour cent) et des Etats arabes (1,7 pour cent). On pourra constater ici que des efforts particuliers ont été et continuent d'être consentis pour mobiliser plus de ressources pour l'Afrique.

Tableau 1. Dépenses totales par région géographique

Région	2004		2005		2006	
	Milliers de dollars	Part en %	Milliers de dollars	Part en %	Milliers de dollars	Part en %
Afrique	31 686	22,9	41 484	24,2	40 487	24,0
Asie et Pacifique [1]	33 515	24,2	49 487	28,9	53 471	31,7
Amériques	26 705	19,3	28 607	16,7	23 588	14,0
Etats arabes	2 051	1,5	3 419	2,0	2 844	1,7
Europe [2]	7 232	5,2	11 434	6,7	11 991	7,1
Interrégional et mondial	37 182	26,9	36 954	21,6	36 201	21,5
Total	**138 371**	**100,0**	**171 384**	**100,0**	**168 582**	**100,0**

[1] Y compris l'Afghanistan et la République islamique d'Iran. [2] Y compris Israël.

8. En ce qui concerne la répartition régionale des activités par objectif stratégique, on peut constater des écarts significatifs reflétant les priorités définies par les régions et les bailleurs de fond. A titre d'exemple, les dépenses consacrées en 2006 aux activités normatives variaient de 68 pour cent du montant total des dépenses de la région pour les Amériques à 31 pour cent dans les Etats arabes. Les dépenses consacrées à l'emploi variaient de 42 pour cent en Asie à 13 pour cent en Europe. Les activités consacrées à la protection sociale représentaient 27 pour cent des dépenses totales de l'Europe; le chiffre correspondant pour les Amériques était de 4 pour cent. Quant aux activités concernant le dialogue social, les Etats arabes y ont consacré 25 pour cent du montant total des dépenses; l'Asie et les Amériques ont dépensé 5 pour cent de leurs totaux respectifs.

D. Dépenses par type d'assistance

9. Depuis quelques années, on constate un mouvement vers plus d'exécution nationale et vers un renforcement des capacités à l'échelon national par un recours croissant aux services d'experts locaux et aux institutions locales pour la mise en œuvre des projets. Cette tendance s'est poursuivie et est mise en évidence dans l'annexe II. En 2006, le pourcentage le plus élevé des dépenses (29 pour cent) a été consacré à la sous-traitance. On rappellera que la part des dépenses consacrées à la sous-traitance a augmenté au cours des dernières années. Elle représentait 18 pour cent de l'ensemble des dépenses en 2003; elle s'est accrue régulièrement pour atteindre 29 pour cent en 2006, signe d'un recours systématique aux organisations nationales. Si les dépenses consacrées aux experts nationaux, aux collaborateurs extérieurs, au personnel affecté à des projets et recruté localement, aux volontaires des Nations Unies et aux autres catégories de personnel se sont élevées à 26 pour cent de l'ensemble, et occupaient encore la deuxième position, ce pourcentage était légèrement inférieur au chiffre correspondant pour 2005. Les dépenses consacrées aux experts internationaux (23 pour cent) sont restées à peu près les mêmes durant la mêmes période, tandis que la proportion des dépenses au titre de la formation, y compris les bourses, les séminaires et la formation en cours d'emploi, a diminué, passant de 17 pour cent en 2005 à 15 pour cent en 2006. Les dépenses d'équipement sont restées à un niveau d'environ 2 pour cent et ont continué à refléter les changements apportés par la nouvelle génération de programmes dont les dépenses sont davantage centrées sur les connaissances et les compétences techniques.

E. Pays les moins avancés

10. L'annexe V montre que la part des pays les moins avancés dans le montant total des dépenses engagées au titre de la coopération technique a atteint 16,2 pour cent en 2006, contre 15,3 pour cent en 2005. En 2006, environ 15 millions de dollars ont été consacrés aux pays les moins avancés en Afrique (contre 10,6 millions de dollars en 2004 et 12,8 millions de dollars en 2005). Si cette tendance est faible en valeur absolue, elle reflète l'attention grandissante accordée à l'Afrique. En 2006, 11,8 millions de dollars ont été consacrés à l'Asie et au Pacifique, 245 000 dollars aux Etats arabes et 245 000 dollars aux Amériques. Il faut rappeler ici encore qu'une répartition entre dépenses interrégionales donnerait une image plus précise.

F. Approbations

11. L'annexe VIII (tableaux A et C) montre les approbations par source de financement et par domaine technique. En 2006, elles ont atteint 243,1 millions de dollars, contre 176,3 millions de dollars l'année précédente. Les approbations émanant des donateurs multibilatéraux, des fonds fiduciaires directs, des institutions financières internationales et

des acteurs non étatiques ont constitué environ 91 pour cent des approbations totales, et celles émanant d'organismes des Nations Unies 9 pour cent.

12. Comme cela est expliqué en détail dans le rapport sur la stratégie de mobilisation des ressources de l'OIT (document GB.300/TC/3), l'augmentation des approbations en 2006 s'explique par un certain nombre de facteurs – plusieurs accords multiannuels, y compris de grands programmes de partenariats, ont été renouvelés en 2006, une plus grande prise de conscience chez les donateurs et les pays bénéficiaires de l'importance de l'emploi et du travail décent dans la réduction de la pauvreté et pour atteindre un développement durable; enfin, une plus grande capacité des bureaux extérieurs de l'OIT à générer des ressources et à obtenir un soutien des représentants des donateurs locaux en sus des programmes négociés au niveau central.

13. Le Bureau estime qu'en 2007 le niveau des approbations de 2006 risque de ne pas être maintenu. La décision du département du Travail des Etats-Unis de mettre un terme au financement renforcé d'IPEC en 2007 pour allouer des ressources à la lutte contre le travail des enfants par un processus d'appel d'offres risque de peser sur le niveau des approbations. Le Bureau dialogue actuellement avec la Commission européenne et pense avoir de bonnes chances d'aboutir en ce qui concerne le financement de grands projets, surtout sur le terrain.

14. Comme on peut le voir dans la liste des approbations par donateur (annexe VIII, tableau A), les Pays-Bas viennent en tête en 2006 avec 70,9 millions de dollars, soit 30 pour cent de l'ensemble des approbations, suivis des Etats-Unis (40,3 millions de dollars), de la Norvège (17,8 millions de dollars) et de la France (15,7 millions de dollars). Du fait que des accords de partenariats ont été conclus avec différents donateurs et que les taux de dépenses ne sont pas uniformes sur une année civile, une présentation plus claire est donnée dans la figure 2, qui montre les montants moyens sur une période de cinq ans.

Figure 2. Répartition des approbations au titre de la coopération technique de l'OIT par donateur principal, 2002-2006

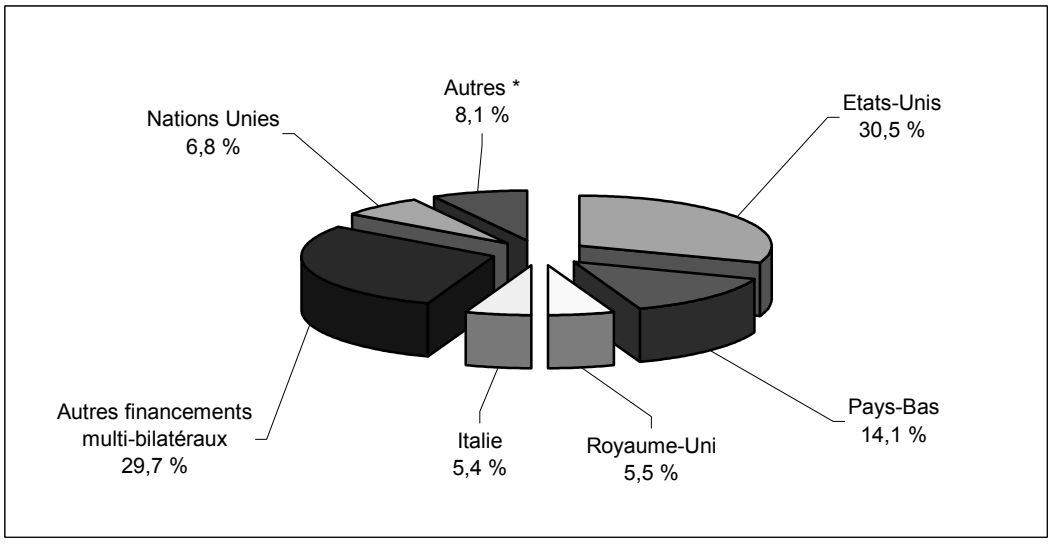

* Autres: fonds fiduciaires directs (2,1 pour cent), acteurs non étatiques (1,7 pour cent), institutions financières internationales (0,7 pour cent) et Union européenne (3,5 pour cent).

15. Les Etats-Unis sont restés le premier donateur, suivis des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Italie durant les cinq dernières années.

16. On trouvera à l'annexe VIII, tableau C, la répartition par secteur technique du montant des approbations pour 2006. Le secteur des normes et principes et droits fondamentaux au travail représentait 38,4 pour cent de l'ensemble des approbations (90,1 millions de dollars), suivi des secteurs de l'emploi, avec 36,5 pour cent (86,7 millions de dollars), de la protection sociale, avec 10,6 pour cent (25 millions de dollars), et du dialogue social, avec 9,3 pour cent (22 millions de dollars).

17. Le tableau fait également apparaître que les crédits alloués ont considérablement augmenté en valeur absolue pour chacun des objectifs stratégiques. Ce sont les approbations pour les projets visant l'emploi qui ont enregistré la plus forte progression, avec un doublement du volume depuis 2004.

G. Financement non étatique et ressources locales

18. Il n'est peut-être pas inutile de noter ici que, dans un passé récent, le financement non étatique et les partenariats public/privé ont connu une progression. Cette question est plus amplement développée dans le document GB.300/TC/3. Si les montants concernés sont faibles en valeur absolue, l'évolution est positive. En 2002, 1,2 million de dollars ont été trouvés auprès de sources non étatiques. Ce montant est ensuite passé à 2,6 millions de dollars en 2004 et à 5,3 millions en 2006. Si ce mode de financement a permis d'accroître le montant global des ressources affectées à la coopération technique, les coûts de transaction ont été relativement élevés pour l'OIT. Avec les 5,3 millions de dollars recueillis en 2006, il a fallu exécuter 31 projets et traiter avec 20 donateurs.

19. Le montant des ressources mobilisées au niveau local a également augmenté. Si seulement 2 pour cent du montant total des ressources ont été recueillis à ce niveau en 2004, ce chiffre était de 16 pour cent en 2006. La même année, c'est en Asie et dans le Pacifique que le montant des ressources collectées au niveau local a été le plus élevé, 31 pour cent du total des dépenses de coopération technique financées par des ressources extrabudgétaires ayant été couvertes par ce biais. Les chiffres correspondants étaient de 17 pour cent pour l'Europe, 16 pour cent pour l'Afrique, 4 pour cent pour les Amériques et 1,6 pour cent pour les Etats arabes.

20. En 2006, le montant des dépenses couvertes par des ressources locales a été de 35 pour cent pour l'emploi, de 8 pour cent pour les normes et de 6 pour cent pour la protection sociale et le dialogue social.

H. Taux d'exécution

21. Comme il ressort du tableau C de l'annexe I, le taux d'exécution global est passé de 70 pour cent en 2005 à 62 pour cent en 2006. Le chiffre correspondant pour 2004 était de 65 pour cent. Avec l'introduction du système IRIS et la stricte observation des dates limites d'enregistrement des dépenses de l'exercice financier, les taux d'exécution pour 2006 sont sans doute inférieurs à ce qu'ils auraient été avec le précédent système de calcul. Il convient également de garder à l'esprit que, comme indiqué plus haut, l'année 2006 a vu un accroissement sans précédent des nouvelles approbations, dont beaucoup sont intervenues vers la fin de l'année, ce qui a sans doute influé sur le taux d'exécution moyen enregistré pour l'année.

22. Toutefois, les taux d'exécution sont révélateurs d'un certain nombre de réalités. Si l'Asie et le Pacifique ont réussi à maintenir leur taux d'exécution, toutes les autres régions ont enregistré une baisse. Cette dernière a été particulièrement marquée en Afrique, où le taux est passé de 70 pour cent en 2005 à 55 pour cent en 2006. Il est prévu que cette question fera l'objet d'un suivi étroit au niveau de la région et au siège.

Partie II. Incidences de la réforme du système des Nations Unies sur le programme de coopération technique de l'OIT

Introduction

23. Le mouvement de réforme lancé au sein des Nations Unies s'est accéléré et s'est étendu à de nouvelles régions et à de nouveaux pays, suite à la publication, fin 2006, du rapport du Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies. Si la suite donnée aux ambitieuses recommandations contenues dans ce rapport (les premières activités ont été officiellement lancées au début de 2007) dépendra des débats au sein de l'Assemblée générale, les équipes de pays des Nations Unies, soutenues au niveau local par les gouvernements hôtes et les donateurs, ont déjà lancé diverses initiatives inspirées par l'idée d'un système des Nations Unies dont les différents constituants seraient «Unis dans l'action» (tel est le titre du rapport du groupe d'experts de haut niveau).

24. Une initiative notable a été le lancement, dans ce contexte, d'un programme pilote dans huit pays [3] au début de 2007. Ce programme a permis d'expérimenter de nouvelles façons, pour les organismes des Nations Unies, d'être «Unis dans l'action», et notamment d'adapter et d'harmoniser les règles et les procédures existantes. Il vise, grâce à l'expérience qu'il aura permis d'accumuler, à établir des pratiques exemplaires susceptibles d'être appliquées plus largement dans la perspective d'une extension progressive du programme pilote à d'autres pays et d'une révision des procédures de programmation et d'exécution suivies par les institutions des Nations Unies. Cette réforme aura de profondes répercussions sur la manière dont les activités de coopération technique seront formulées, financées et mises en œuvre dans les années à venir.

25. Suite aux discussions qui ont eu lieu au sein du Conseil d'administration, ainsi qu'à la résolution prise lors de la 94e session de la Conférence internationale du Travail (2006) sur le rôle joué par l'OIT dans le domaine de la coopération technique, l'Organisation s'est résolument engagée dans le processus de réforme des Nations Unies, qui est considéré comme une occasion majeure de faire évoluer les systèmes de programmation nationaux et ceux des institutions des Nations Unies.

[3] L'Albanie, le Cap-Vert, le Mozambique, le Pakistan, le Rwanda, la République-Unie de Tanzanie, l'Uruguay et le Viet Nam.

A. Tous unis dans l'action

26. Le concept d'union dans l'action se résume en quatre points:

- un programme;
- une équipe;
- un responsable;
- un cadre budgétaire.

i) Un programme

27. L'engagement de l'OIT en faveur des exercices de programmation menés dans l'ensemble du système des Nations Unies (Bilan commun de pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement) coïncide avec l'établissement, dans tous les pays, d'un programme national en faveur du travail décent. Malgré des problèmes de synchronisation entre les cycles du plan-cadre et ceux des programmes par pays pour un travail décent (PPTD), les deux exercices sont pleinement compatibles et sont fondés, du point de vue de la méthode, sur la même approche participative et axée sur les résultats. De ce fait, ils pourraient être gérés de manière intégrée et complémentaire.

28. L'objectif pour l'OIT est de s'assurer que les objectifs en matière de travail décent sont repris dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et, à l'inverse, d'apporter un appui aux principaux objectifs de ce plan par le biais des activités définies dans les PPTD. On devrait ainsi aboutir à l'élaboration de programmes et de projets de coopération technique dont le financement devra être assuré par des bailleurs de fonds internationaux, l'OIT jouant le rôle de chef de file.

29. On peut dire à cet égard que l'OIT a déjà imprimé sa marque dans un certain nombre de pays. En Algérie, au Libéria et au Maroc, les PPTD sont devenus un élément central du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement; au Brésil et au Mexique, le travail décent figure expressément parmi les objectifs du plan-cadre; en Inde, les objectifs du PPTD se retrouvent dans ceux du plan-cadre des Nations Unies pour la période 2008-2012. En outre, l'OIT a joué un rôle de premier plan dans certains domaines relevant des priorités du plan-cadre, tels que la formation et l'employabilité des jeunes, la gestion des migrations pour le travail et le programme relatif au VIH/SIDA sur le lieu de travail.

ii) Une équipe/un responsable

30. L'OIT est favorable au renforcement du système du coordonnateur résident et à l'idée que les institutions des Nations Unies doivent parler d'une seule voix sur les grandes questions de développement. L'autorité ainsi accrue du coordonnateur résident des Nations Unies trouve par ailleurs son pendant dans la responsabilité croissante à l'égard des autorités du pays hôte, et à l'égard du système des Nations Unies dans son ensemble, alors que, parallèlement, l'on attend des institutions qu'elles montrent la voie à suivre sur les questions thématiques ou sectorielles relevant de leur mandat. C'est là pour l'OIT une occasion unique d'assumer un rôle de premier plan et d'influer sur les institutions du système des Nations Unies dans le domaine du travail décent et d'autres domaines relevant de sa mission.

iii) Un cadre budgétaire

31. Les conséquences du passage à un cadre budgétaire unique ne sont pas encore claires. Dans les pays retenus pour le programme pilote «Unis dans l'action», certains donateurs ont préconisé la mise en place d'un mécanisme de financement commun fonctionnant sur la base de fonds d'affectation spéciale pluridonateurs, dont les ressources seraient affectées directement à tel programme et à tel plan, les arrangements spécifiques pouvant varier d'un pays à l'autre. L'OIT est favorable aux efforts déployés pour associer plus directement le financement aux besoins et priorités définis au niveau national. Elle suit de près les dispositions particulières actuellement mises en place pour la participation des institutions spécialisées au processus de fixation de priorités et à la répartition des fonds entre les institutions et les domaines prioritaires. L'OIT est pleinement consciente de la difficulté de mobiliser des ressources pour toutes les composantes des PPTD dans un environnement qui évolue rapidement.

B. Faits récents

32. Le PNUD joue un rôle central dans la coordination et la mobilisation de ressources au niveau national, rôle qui se voit renforcé par les efforts déployés pour améliorer la cohérence et la collaboration. Dans le contexte de la réforme des Nations Unies et du programme «Unis dans l'action», l'accord de partenariat passé avec le PNUD en février 2007 constitue pour l'OIT un élément nouveau très important. Ce partenariat, qui vise à renforcer l'Agenda du travail décent dans les programmes des Nations Unies, n'est pas conçu comme un mémorandum d'accord; il s'agit plutôt d'un engagement fort de chaque organisation de rechercher activement les moyens d'améliorer la collaboration à tous les niveaux en mettant à profit les compétences et les points forts de chaque organisation. Des analyses conjointes des politiques sont prévues pour mieux promouvoir les grandes orientations en faveur d'une croissance solidaire et élaborer de façon collective des textes d'orientation sur le rôle de l'emploi (y compris l'emploi des jeunes), la gouvernance et le développement social. Des initiatives seront lancées afin de faire de la gestion des connaissances au sein des organisations une réalité mutuellement enrichissante. Le cœur du dispositif sera un plan d'action qui définira un large éventail d'activités spécifiques aux niveaux mondial, régional et national, qui vont de la recherche commune dans le domaine des politiques de promotion et d'action à des projets bien précis, l'accent étant mis sur quelque 20 pays prioritaires retenus en fonction du niveau de la demande et des possibilités de collaboration qu'ils offrent.

33. Ce programme d'action, défini au départ au cours d'une session de planification conjointe à laquelle participaient les directeurs régionaux de chaque organisation, a reçu un nouvel élan lors d'un atelier qui a eu lieu en avril 2007 au Centre de Turin. Cet atelier réunissait 12 coordonnateurs résidents des Nations Unies, tous également représentants résidents du PNUD, et dont certains venaient de six des pays du programme pilote «Unis dans l'action», ainsi que des directeurs de bureaux sous-régionaux et nationaux de l'OIT; il avait pour double objectif de familiariser les participants du PNUD avec le programme en faveur du travail décent, les objectifs stratégiques, les programmes et les activités de l'OIT, et de permettre aux participants de l'OIT de contribuer plus efficacement au dispositif de programmation et de coordination des Nations Unies. Le programme d'action fera l'objet d'un suivi permanent aux niveaux national, régional et mondial, et des mesures seront prises pour renforcer le dialogue entre les institutions.

C. Défis et opportunités: la réponse de l'OIT

34. L'OIT a pris un certain nombre de mesures supplémentaires pour être à même de relever les défis auxquels elle doit faire face, de lever les obstacles qui sont sur son chemin et de contribuer pleinement au processus de réforme des Nations Unies, tout en tirant parti des possibilités qu'il offre:

- des ressources supplémentaires ont été dégagées pour renforcer la présence et les capacités de gestion et d'action de l'OIT dans les pays prioritaires, en particulier les pays du programme pilote «Unis dans l'action» où elle n'assure pas une présence permanente;

- un groupe de travail interdépartemental représentant les secteurs techniques et les départements du siège et auquel participe la structure extérieure a été chargé de coordonner les flux d'information, d'analyser les implications et d'élaborer des solutions stratégiques et opérationnelles; un site Web interactif sur la réforme du système des Nations Unies a également été mis en place;

- l'OIT a intensifié sa participation aux mécanismes interinstitutions chargés d'élaborer des politiques et procédures communes concernant la réforme du système des Nations Unies et coordonne l'appui fourni par le siège aux pays du programme pilote; dans ce contexte, plusieurs réunions ont eu lieu entre les cinq grandes institutions spécialisées afin de trouver des positions communes;

- la participation au processus de réforme des Nations Unies et, plus largement, au processus de planification nationale suppose également que l'on renforce les capacités et compétences en la matière des gestionnaires et du personnel de l'OIT et des mandants de l'Organisation. A cette fin a été lancé un programme de formation modulaire, financé par le Royaume-Uni et les Pays-Bas, couvrant les questions liées au processus de programmation au niveau national et à celui des Nations Unies, la gestion axée sur les résultats, l'établissement des programmes nationaux en faveur du travail décent, le suivi et l'évaluation et la gestion des cycles de projet. La phase d'exécution du programme a commencé au milieu de l'année 2007 sur la base d'une collaboration entre les départements concernés du siège, le Centre de Turin et les bureaux régionaux.

Partie III. Les activités de coopération technique menées par le Centre international de formation de l'OIT à Turin

35. En 2006, plus de 11 000 personnes ont participé aux activités du Centre: 52 pour cent de ces activités ont été organisées dans les régions ou les pays, 34 pour cent sur le campus du Centre et 14 pour cent par le biais du téléenseignement. Le programme de l'OIT en faveur du travail décent reste le socle et le fil rouge des travaux du Centre qui, en 2006, a mené 80 pour cent de ses activités sur la base de ses propres programmes techniques et de ses trois programmes intersectoriels, à savoir Gestion du développement, Techniques d'apprentissage et Egalité entre hommes et femmes. Près de 6 pour cent de ces activités ont été menées dans le cadre de projets financés par le «Fonds social européen» et visaient à promouvoir les politiques sociales de l'Union européenne auprès des pays membres de cette dernière. Enfin, près de 14 pour cent des activités ont consisté en cinq cours d'études supérieures dispensés en collaboration avec l'Université de Turin et d'autres établissements spécialisés.

36. Le principal groupe cible du Centre est constitué par les mandants de l'OIT. Le Centre cherche en permanence à faire participer les partenaires sociaux à son programme de formation générale et à proposer des activités spécialement conçues pour les travailleurs et les employeurs. Il gère également des activités et projets de formation au bénéfice de participants autres que les mandants, qu'il familiarise par la même occasion avec les principes et les conventions de l'OIT. Certaines activités s'adressent à des groupes particuliers tels que les magistrats, les juristes ou les gestionnaires de projets de coopération technique, ainsi qu'à des représentants gouvernementaux appartenant à des ministères autres que le ministère du Travail, par exemple des membres du personnel d'institutions financières internationales ou d'autorités locales, des directeurs d'institutions de formation et des consultants, ce qui permet d'élargir considérablement la diffusion des principes et des normes de l'OIT.

37. Le Centre international de formation intervient dans tous les domaines relevant du mandat de l'OIT et, à cet effet, il collabore étroitement avec les départements techniques du siège à l'élaboration de nouveaux matériels de formation sur la base des connaissances et de l'expérience acquises par l'OIT. La plupart des activités de formation, cependant, se déroulent au sein des régions, et à leur intention, chacune ayant ses priorités et exigences propres.

38. En 2006, les activités du Centre destinées à l'Afrique ont connu une progression. On citera notamment l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux programmes sur le développement de l'esprit d'entreprise chez les femmes et l'emploi des jeunes, l'accent étant mis sur les particularités du contexte africain. L'un des faits récents les plus marquants a été l'organisation, dans des pays anglophones et francophones, de cours de formation sur les normes internationales du travail devant permettre aux autorités judiciaires et à des juristes de mieux appréhender l'influence des normes du travail sur la pratique judiciaire nationale.

39. Les activités menées dans les Amériques ont également connu une progression, surtout dans le domaine du téléenseignement; dans cette région, le Centre collabore avec plusieurs établissements nationaux d'enseignement et de formation professionnelle. En novembre 2006, il a accueilli par exemple la troisième Réunion du réseau d'institutions de formation professionnelle d'Amérique centrale. Par ailleurs, le projet EUROSOCIAL, financé par la Commission européenne, a permis à de nombreux mandants de confronter leurs expériences et leurs meilleures pratiques à celles de leurs homologues européens.

40. En Asie, la Décennie du travail décent pour cette région a offert au Centre un nouveau cadre pour ses activités. Des projets régionaux ont été menés en collaboration avec l'OIT sur le thème du développement économique local et de l'emploi des jeunes, et une coopération a été instaurée avec certains bureaux de l'OIT, par exemple celui de Jakarta sur le thème des relations professionnelles et celui de Beijing sur le thème de la formation des mandants à certaines questions clés définies dans le mémorandum d'accord passé entre l'OIT et la Chine.

41. En Europe, une source d'activités importantes est constituée par les projets attribués par la Commission européenne dans le cadre de procédures d'adjudication, tels que celui mené en Turquie sur la question du dialogue social. On citera également les projets menés sur plusieurs années avec les organisations d'employeurs et de travailleurs des nouveaux pays membres de l'Union européenne, qui portaient sur les techniques de négociation et le renforcement des capacités. Par ailleurs, plusieurs séminaires de formation sur la restructuration socialement responsable des entreprises ont été organisés à l'intention d'un public tripartite de pays d'Europe centrale et orientale.

42. Le programme destiné aux Etats arabes a été encore renforcé, la capacité du Centre à élaborer et fournir une formation en langue arabe étant très appréciée par les mandants. On citera à titre d'exemples: i) quatre cours destinés à renforcer les compétences du personnel du ministère du Travail jordanien; ii) le renforcement de l'appui aux associations marocaines de femmes entrepreneurs; iii) l'affectation à l'UNRWA de six personnes chargées de la gestion des cycles de projet et de la formation aux questions d'égalité entre les sexes; iv) une analyse des services publics de l'emploi en République arabe syrienne et un cours de formation destiné à renforcer leurs capacités; v) un séminaire tripartite sur les normes internationales du travail et la liberté syndicale à Bahreïn; vi) deux cours sous-régionaux sur le règlement des différends et l'égalité dans l'emploi destinés aux pays du Maghreb.

43. ***La Commission de la coopération technique, ayant pris note des analyses et des renseignements fournis sur le programme de coopération technique de l'OIT 2005-06 (document GB.300/TC/1), voudra sans doute prier le Conseil d'administration:***

i) d'encourager le Directeur général à continuer de renforcer la coopération technique en mettant l'accent sur l'Afrique, la mobilisation de ressources au niveau local et l'exécution efficace des activités;

ii) de confirmer que l'OIT devrait continuer à contribuer aux efforts du système des Nations Unies visant à maximiser la coordination, la cohérence et la pertinence des programmes opérationnels.

Genève, le 23 octobre 2007.

Point appelant une décision: paragraphe 43.

Partie IV. Annexes statistiques

Annexe I

Dépenses au titre des programmes de coopération technique de l'OIT, 2004-2006
(à l'exclusion des dépenses administratives)
(en milliers de dollars)

A. Par source de financement

Source de financement	2004		2005		2006		2006-2005
	dollars E.-U.	%	dollars E.-U.	%	dollars E.-U.	%	Variation %
Ressources extrabudgétaires							
Donateurs multibilatéraux	117 260	*84,7*	137 496	*80,2*	134 835	*80,0*	*–1,9*
Fonds fiduciaires directs	932	*0,7*	1 474	*0,9*	3 829	*2,3*	*159,7*
Acteurs non étatiques [1]	1 443	*1,0*	1 817	*1,1*	2 486	*1,5*	*36,9*
Institutions financières internationales (banques)	1 757	*1,3*	1 401	*0,8*	908	*0,5*	*–35,2*
Nations Unies							
PNUD	2 222	*1,6*	5 280	*3,1*	7 641	*4,5*	*44,7*
ONUSIDA	2 536	*1,8*	2 663	*1,6*	3 362	*2,0*	*26,2*
Autres [2]	1 792	*1,3*	1 853	*1,1*	2 693	*1,6*	*45,3*
Sous-total Nations Unies	6 550	*4,7*	9 796	*5,7*	13 696	*8,1*	*39,8*
Autres organisations intergouvernementales [3]	1 305	*0,9*	2 416	*1,4*	5 677	*3,4*	*135,0*
Total des ressources extrabudgétaires	129 246	*93,4*	154 400	*90,1*	161 432	*95,8*	*4,6*
Budget ordinaire (CTBO)	9 124	*6,6*	16 984	*9,9*	7 151	*4,2*	*–57,9*
Total	**138 371**	***100,0***	**171 384**	***100,0***	**168 582**	***100,0***	***–1,6***

[1] Fondations, institutions publiques, partenaires sociaux: syndicats, associations d'employeurs, initiatives conjointes et initiatives du secteur privé.

[2] FENU, PNUCID, UNESCO, HCR, FNUHEH, UNIFEM, FNUPI, MINUK, etc.

[3] Y compris l'Union européenne.

B. Par taux d'exécution et région
(financement extrabudgétaire seulement)

Région	2005				2006			
	Dotation	Dépenses	Part des dépenses	Taux d'exécution	Dotation	Dépenses	Part des dépenses	Taux d'exécution
			en %	en %			en %	en %
Afrique	53 023	36 845	*23,9*	*69,5*	68 425	37 881	*23,5*	*55,4*
Asie et Pacifique [1]	69 998	45 497	*29,5*	*65,0*	80 085	52 082	*32,3*	*65,0*
Amériques	32 402	25 502	*16,5*	*78,7*	34 972	22 410	*13,9*	*64,1*
Etats arabes	4 224	2 076	*1,3*	*49,2*	5 068	2 436	*1,5*	*48,1*
Europe [2]	13 455	10 340	*6,7*	*76,9*	15 799	11 727	*7,3*	*74,2*
Niveaux interrégional et mondial	47 020	34 139	*22,1*	*72,6*	54 512	34 896	*21,6*	*64,0*
TOTAL	220 122	154 400	*100,0*	*70,1*	258 861	161 432	*100,0*	*62,4*

[1] Y compris l'Afghanistan et la République islamique d'Iran.

[2] Y compris Israël.

Annexe II

Analyse des dépenses engagées par l'OIT au titre de la coopération technique, par type d'assistance/apport, 2005-06

(à l'exclusion des dépenses administratives)
(en milliers de dollars)

Type d'assistance/apport	2005		2006		2006/2005 Variation %
	dollars E.-U.	%	dollars E.-U.	%	
Experts	37 880	*22,1*	38 611	*22,9*	*1,9*
Autres catégories de personnel [1]	50 681	*29,6*	44 386	*26,3*	*–12,4*
Formation [2]	29 527	*17,2*	24 873	*14,8*	*–15,8*
Equipement	3 303	*1,9*	2 853	*1,7*	*–13,6*
Sous-traitance	40 069	*23,4*	48 340	*28,7*	*20,6*
Services divers	9 925	*5,8*	9 519	*5,6*	*–4,1*
Total	171 384	*100,0*	168 582	*100,0*	*–1,6*

[1] Experts nationaux, collaborateurs extérieurs, personnels de projet recrutés sur le plan local, volontaires des Nations Unies et autres dépenses de personnel.

[2] Essentiellement les bourses, les séminaires et la formation en cours d'emploi.

Annexe III

Analyse des dépenses engagées par l'OIT au titre de la coopération technique en 2006, par région et par cadre stratégique

(à l'exclusion des dépenses administratives)
(en milliers de dollars)

Région	Cadre stratégique											
	Normes		Emploi		Protection sociale		Dialogue social		Divers		Total de la région	
	Dollars E.-U.	%	Dollars E.-U.	%	Dollars E.-U.	%	Dollars E.-U.	%	Dollars E.-U.	%	Dollars E.-U.	%
Afrique	17 063	*45,0*	14 876	*39,3*	3 404	*9,0*	2 453	*6,5*	85	*0,2*	37 881	*100,0*
Asie	24 234	*46,5*	21 814	*41,9*	3 330	*6,4*	2 640	*5,1*	65	*0,1*	52 082	*100,0*
Amériques	15 176	*67,7*	5 223	*23,3*	825	*3,7*	1 142	*5,1*	45	*0,2*	22 410	*100,0*
Etats arabes	755	*31,0*	951	*39,1*	116	*4,8*	613	*25,2*		*0,0*	2 436	*100,0*
Europe	5 930	*50,6*	1 543	*13,2*	3 203	*27,3*	1 051	*9,0*		*0,0*	11 727	*100,0*
Niveaux régional et mondial	13 182	*37,8*	8 403	*24,1*	9 585	*27,5*	3 111	*8,9*	616	*1,8*	34 896	*100,0*
Total cadre stratégique	**76 339**	***47,3***	**52 810**	***32,7***	**20 464**	***12,7***	**11 009**	***6,8***	**810**	***0,5***	**161 432**	***100,0***

Annexe IV

Analyse des dépenses engagées par l'OIT au titre de la coopération technique en 2006, par résultat opérationnel et par source de financement (à l'exclusion des dépenses administratives) (en milliers de dollars E.-U.)

Objectifs/résultats opérationnels	CTBO	Financement extrabudgétaire	Total
Normes et principes et droits fondamentaux au travail			
Principes et droits fondamentaux au travail			
Application améliorée des principes et droits fondamentaux au travail	406	8 799	9 205
Action ciblée de lutte contre le travail des enfants	58	65 848	65 905
Action normative			
Amélioration de l'impact des normes	367	1 692	2 059
Sous-total	831	76 339	77 170
Emploi			
Emploi, marchés du travail, compétences et employabilité			
L'emploi en tant qu'élément clé des politiques économiques et sociales	808	4 482	5 290
Politiques de renforcement des compétences et d'employabilité et programmes de promotion du travail décent	384	10 339	10 723
Emploi des jeunes	185	2 975	3 160
Création d'emplois			
Création d'emplois par le développement de l'entreprise	234	12 200	12 434
Création d'emplois par des mesures d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre	423	13 007	13 430
Travail décent par le biais du développement local : réduction de la pauvreté par l'emploi local et l'autonomisation	267	9 807	10 074
Sous-total	2 300	52 810	55 110
Protection sociale			
Une meilleure couverture sociale			
De meilleures politiques et stratégies visant à étendre la protection sociale à tous	314	5 807	6 121
De meilleurs instruments et outils d'analyse et d'élaboration des politiques et de bonne gouvernance en matière de protection sociale	92	1 382	1 474
Une protection sociale effective			
Une meilleure protection sociale dans l'économie formelle et informelle	220	1 253	1 473
Action tripartite pour les migrations de main-d'œuvre	100	2 557	2 658
Plans nationaux de lutte contre le VIH/SIDA dans le monde du travail	30	9 463	9 494
Sous-total	757	20 464	21 220
Dialogue social			
Des partenaires sociaux renforcés			
Les organisations d'employeurs et de travailleurs sont plus utiles à leurs membres et membres potentiels	552	2 357	2 909
Les partenaires sociaux influencent les politiques socio-économiques et de gouvernance	1 168	1 304	2 471

Objectifs/résultats opérationnels	CTBO	Financement extrabudgétaire	Total
Le gouvernement et les mécanismes de dialogue social			
Renforcement de la dimension sociale de l'intégration régionale	94	2 094	2 188
Amélioration de la gouvernance	290	4 106	4 397
Le développement du dialogue social au niveau sectoriel			
De meilleurs résultats sociaux et en matière de travail dans certains secteurs	199	1 148	1 348
Sous-total	2 304	11 009	13 313
Divers	960	810	1 770
Total	**7 151**	**161 432**	**168 582**

Annexe V

Ventilation, par pays et par zone, des dépenses engagées par l'OIT au titre de la coopération technique en 2006

(à l'exclusion des dépenses administratives)
(en milliers de dollars E.-U.)

Les chiffres négatifs indiquent des ajustements opérés pour l'année précédente. Les valeurs ayant été arrondies, certains totaux peuvent paraître incorrects et ceux inférieurs à 500 être présentés comme zéro.

Pays ou territoire	Budget ordinaire	Nations Unies	Fonds fiduciaires	Total
Afrique				
Région Afrique	1 113		15 910	17 023
Afrique centrale	32			32
Afrique de l'Est			10	10
Sahel	56		42	98
Afrique australe	12		2 013	2 025
Afrique occidentale			253	253
Afrique du Sud	34		1 487	1 520
Algérie	8			8
Angola	58			58
Bénin	31		84	115
Botswana	35		27	62
Burkina Faso	57	9	368	434
Burundi	22	426		448
Cameroun	96		287	384
Cap-Vert	8			8
Comores	15	-39		–24
Congo	7	-5		1
Côte d'ivoire	10		2	12
Djibouti	11			11
Egypte	39		32	72
Erythrée	14			14
Ethiopie	80		256	336
Gabon	9			9
Gambie	8	203		212
Ghana	88		1 252	1 340
Guinée	11			11
Kenya	3	6	1 097	1 106
Jamahiriya arabe libyenne			20	20
Lesotho	46		30	76

Pays ou territoire	Budget ordinaire	Nations Unies	Fonds fiduciaires	Total
Libéria	97			97
Madagascar	75	58	3 363	3 495
Malawi	1		387	387
Mali	20	50	488	558
Maroc	12		1 215	1 227
Maurice	36			36
Mauritanie	35	43		78
Mozambique	25		27	52
Namibie	3			3
Niger	23		907	931
Nigéria	39		49	88
Ouganda	10		364	374
République démocratique du Congo	35		189	224
Rwanda	3		9	12
Sao Tomé-et-Principe	8		105	112
Sénégal	85	174	931	1 190
Seychelles	8			8
Sierra Leone	6		43	49
Somalie	15	92	3 129	3 237
Soudan	14			14
Swaziland	1			1
Tanzanie, République-Unie de	55	64	1 527	1 646
Tchad		14		14
Togo	14		140	154
Tunisie	14			14
Zambie	38	31	575	644
Zimbabwe	31		138	170
Total Afrique	*2 605*	*1 126*	*36 755*	*40 487*
Asie et Pacifique				
Programmes régionaux	502	475	8 696	9 673
Asie de l'Est	59		184	243
Asie du Sud	13			13
Afghanistan	42	240	1 299	1 581
Bangladesh	28	289	1 771	2 087
Cambodge	12		3 571	3 583
Chine	163	34	2 254	2 451
Fidji	31	132		164
Iles Salomon	14			14
Inde	73	53	6 907	7 033

Pays ou territoire	Budget ordinaire	Nations Unies	Fonds fiduciaires	Total
Indonésie	81	3 582	5 399	9 062
Iran, République islamique d'	1			1
Kiribati	9			9
Lao, République démocratique populaire	9		583	591
Malaisie	16			16
Mongolie	25		385	410
Népal	35		1 202	1 237
Pakistan	56	340	2 830	3 226
Papouasie-Nouvelle-Guinée	27	3	70	100
Philippines	73	59	1 725	1 858
Samoa		67		67
Sri Lanka	49	722	4 494	5 265
Thaïlande	23	162	162	347
Timor-Leste	0	2 603	104	2 707
Togo		22		22
Vanuatu	3			3
Viet Nam	45		1 662	1 708
Total Asie et Pacifique	*1 389*	*8 783*	*43 300*	*53 471*
Amériques				
Région Amérique latine	398		5 124	5 522
Caraïbes	174		46	220
Région Amérique centrale	146		3 256	3 402
Cône Sud			1 326	
Argentine	32		1 960	1 992
Belize			77	77
Bolivie	9	232	12	252
Brésil	84		3 282	3 366
Chili	79			79
Colombie	16		378	395
Costa Rica			297	297
Cuba	4			4
République dominicaine			1 425	1 425
El Salvador			1 625	1 625
Equateur	24		900	923
Guatemala		58	86	144
Guyana			44	44
Haïti	15	24	205	245
Honduras			89	89

Pays ou territoire	Budget ordinaire	Nations Unies	Fonds fiduciaires	Total
Mexique	71		527	597
Nicaragua			134	134
Panama			176	176
Paraguay	15			15
Pérou	62			62
Sainte-Lucie			5	5
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2			2
Trinité-et-Tobago	4		190	194
Uruguay	22		932	954
Venezuela, République bolivarienne du	22			22
Total Amériques	*1 178*	*314*	*22 097*	*23 588*
Etats arabes, Moyen-Orient				
Programmes régionaux	139		522	661
Programmes sous-régionaux	76		170	247
Territoires arabes occupés	21		203	223
Bahreïn	3			3
Emirats arabes unis	6			6
Iraq	23	18	30	71
Jordanie	18	29	938	985
Koweït	0		31	31
Liban	44		100	144
Oman	27			27
Qatar	11		153	164
République arabe syrienne	33		25	59
Yémen	8	13	204	224
Total Etats arabes, Moyen-Orient	*408*	*59*	*2 376*	*2 844*
Europe				
Programmes régionaux	7		5 704	5 711
Europe centrale et de l'Est	8		3	11
Europe de l'Est et Asie centrale	55		1 366	1 421
Albanie	6		31	37
Allemagne			7	7
Arménie	8			8
Bélarus	19		28	47
Bosnie-Herzégovine	10			10
Bulgarie	31		44	75
Chypre			6	6
Ex-République yougoslave de Macédoine	2			2

Pays ou territoire	Budget ordinaire	Nations Unies	Fonds fiduciaires	Total
France			186	186
Géorgie	1			1
Grèce			2	2
Hongrie			96	96
Kazakhstan	5			5
Kirghizistan	6			6
Moldova, République de	12			12
Ouzbékistan	5			5
Pologne	1			1
Portugal			92	92
Roumanie	2			2
Russie, Fédération de	36	2	760	798
Serbie et Monténégro	31		150	181
Suède			267	267
Tadjikistan			30	30
Turquie	14		2 186	2 200
Ukraine	5	–1	768	772
Total Europe	*265*	*1*	*11 726*	*11 991*
Total niveau interrégional	*269*	*3 253*	*28 666*	*32 188*
Total mondial	*1 037*	*161*	*2 817*	*4 014*
Total	**7 151**	**13 696**	**147 736**	**168 582**

Annexe VI

Activités menées par l'OIT au titre de la coopération technique dans les PMA, 2006: dépenses par région géographique et par source de financement

(à l'exclusion des dépenses administratives)
(en milliers de dollars E.-U.)

Région	Budget ordinaire de l'OIT	Nations Unies	Fonds fiduciaires	Total 2006	Total 2005
Afrique	917	1 126	12 922	14 965	12 852
Amériques	15	24	205	245	193
Asie et Pacifique	151	3 199	8 530	11 880	12 921
Etats arabes	8	13	204	224	193
Total	**1 091**	**4 361**	**21 861**	**27 314**	**26 158**
Dépenses totales de l'OIT	7 151	13 696	147 736	168 582	171 384
Part des PMA (%)	15,3	31,8	14,8	16,2	15,3

Pays les moins avancés (PMS) par région en 2006:

Afrique:	Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, République centrafricaine, Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Tchad, Togo et Zambie.
Amérique:	Haïti.
Asie et Pacifique:	Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Iles Salomon, Kiribati, République démocratique populaire lao, Maldives, Myanmar, Népal, Samoa, Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu.
Etats arabes:	Yémen.

Annexe VII

Experts et experts associés, par pays de la nationalité officielle

Pays de la nationalité officielle	2005		2006	
	Experts	Experts associés	Experts	Experts associés
Afrique du Sud	4		3	
Algérie	1		1	
Allemagne	15	5	16	6
Argentine	3		2	
Australie	9		7	
Bangladesh	2		1	
Belgique	11	2	11	3
Bénin			1	
Botswana	1			
Brésil	4		3	
Cambodge	1		2	
Cameroun	2		2	
Canada	13		13	
Chine	4		4	
Colombie	1		1	
Corée, République de	2		2	1
Costa Rica	2		1	
Cote d'Ivoire	2		3	
Danemark	10	1	10	1
Egypte	2		2	
El Salvador	1		1	
Equateur	1		1	
Erythrée	1		1	
Espagne	14		13	
Etats-Unis	24		19	
Ethiopie	2		2	
Fidji	1	1	1	1
Finlande	1	3	1	3
France	29	6	29	6
Géorgie	1		1	
Ghana	2		2	
Guatemala			1	
Inde	11		9	
Iran, République islamique d'	2		1	

Pays de la nationalité officielle	2005		2006	
	Experts	Experts associés	Experts	Experts associés
Irlande	6	1	6	1
Italie	22	7	19	5
Japon	12	7	14	5
Jordanie	1		1	
Kenya	2		2	
Kirghizistan		1	1	
Lesotho	2		2	
Liban	1		1	
Madagascar			1	
Mexique	2		2	
Mongolie	1		2	
Myanmar	1		1	
Népal	1		1	
Nigéria	2		3	
Norvège	5	4	6	4
Nouvelle-Zélande	3			
Ouganda	1		1	
Ouzbékistan		1		1
Pays-Bas	23	6	22	1
Pérou	4		3	
Philippines	6		8	
Pologne	1		1	
Portugal	5	2	4	2
République démocratique du Congo	1		1	
Roumanie	2		1	
Royaume-Uni	26		22	
Russie, Fédération de	1		1	
Rwanda			1	
Sénégal	2	2	2	
Sri Lanka	1		2	
Suède	6	4	5	5
Suisse	3		3	
Tanzanie, République-Unie de	2		2	
Thaïlande	2		3	
Trinité-et-Tobago	3		2	
Tunisie	2		2	
Turquie	4		4	
Ukraine			1	
Uruguay	1		1	

Pays de la nationalité officielle	2005		2006	
	Experts	Experts associés	Experts	Experts associés
Venezuela, Rép. bolivarienne du			1	
Viet Nam	1			
Zimbabwe	5		5	
Total	**342**	**53**	**327**	**45**

Annexe VIII

A. Approbations par donateur pour 2005-06
(en milliers de dollars E.-U.)

Donateurs	2005	2006
Donateurs multibilatéraux		
Pays-Bas	1 944	70 913
Etats-Unis	45 929	40 328
Norvège	8 864	17 788
France	2 089	15 658
Royaume-Uni	8 691	14 604
Danemark	125	8 052
Italie	11 525	7 744
Espagne	8 177	6 598
Suède	20 975	5 093
Japon	2 412	2 590
Portugal	0	2 343
Suisse	275	1 892
Irlande	305	1 478
Canada	4 825	1 426
Luxembourg	1 299	1 295
Allemagne	3 451	1 287
Belgique (Flandres)	915	1 209
Corée, République de	550	800
Nouvelle-Zélande	886	750
Belgique	9 976	635
Finlande	3 184	618
Panama	0	250
République tchèque	0	226
Australie	391	0
Donateurs multiples	79	0
Brésil	200	0
Sous-total pour les donateurs multibilatéraux	**137 065**	**203 577**
Fonds fiduciaires directs	**4 150**	**7 383**

Donateurs	2005	2006
Acteurs non étatiques		
Fondations	1 187	3 604
Institutions publiques	174	278
Partenaires sociaux	1 554	583
Initiatives du secteur privé	150	460
Autres	660	373
Sous-total pour les acteurs non étatiques	**3 724**	**5 298**
Institutions financières internationales	**1 566**	**988**
Désistements	**0**	**105**
Nations Unies		
PNUD	5 837	8 745
ONUSIDA	374	8 635
FNUHEH	1 538	1 923
UNICEF	608	1 000
HCR	256	595
PNUD (Fonds d'affectation spécial pour l'Iraq)	0	105
FIDA	0	45
UNIFEM	0	26
UNOPS	350	0
UN-OCHA	1 256	0
ONUDI	25	0
UN-HABITAT	367	0
FNUAP	87	0
Sous-total pour les Nations Unies	**10 698**	**21 075**
Autres organisations intergouvernementales (y compris l'UE)	**19 073**	**4 692**
Total donateurs	**176 277**	**243 118**

B. Dépenses par donateur pour 2005-06
(en milliers de dollars E.-U.)

Donateurs	2005	2006
Donateurs multibilatéraux		
Etats-Unis	54 931	53 825
Royaume-Uni	13 911	11 906
Italie	8 163	10 533
Pays-Bas	16 819	8 777
Norvège	6 854	6 953
Suède	4 968	6 895
Allemagne	4 106	4 628
France	4 748	3 971

Donateurs	2005	2006
Belgique	3 600	3 893
Danemark	2 630	3 581
Espagne	3 532	3 313
Irlande	1 758	3 309
Japon	2 265	2 900
Canada	2 362	2 565
Finlande	1 005	1 822
Luxembourg	1 170	1 667
Suisse	1 775	1 305
Portugal	1 270	1 233
Corée, République de	771	535
Nouvelle-Zélande	276	475
Multi donateurs	345	310
Australie	184	285
Autriche	43	99
Brésil	0	36
Koweït	0	9
Emirats arabes unis	1	6
République tchèque	13	1
Sous-total pour les donateurs multibilatéraux	**137 496**	**134 835**
Fonds fiduciaires directs	**1 474**	**3 829**
Acteurs non étatiques		
Fondations	247	450
Institutions publiques	263	245
Partenaires sociaux	888	1 188
Initiatives du secteur privé	234	202
Autres	185	401
Sous-total pour les secteurs non étatiques	**1 817**	**2 486**
Institutions financières internationales	**1 401**	**908**
Nations Unies		
PNUD	5 280	7 641
ONUSIDA	2 663	3 362
UN-OCHA	318	822
FNUHEH	445	678
UNICEF	27	304
PNUCID	393	299
HCR	144	243
FNUAP	33	132
UN-HABITAT	81	92
UNOPS	62	72

Donateurs	2005	2006
UNIFEM	0	24
PNUD (Fonds d'affection spéciale pour l'Iraq)	208	18
FNUPI	137	9
ONUDI	5	0
Sous-total pour les Nations Unies	**9 796**	**13 696**
Autres organisations intergouvernementales (y compris l'UE)	**2 416**	**5 677**
Total pour les donateurs	**154 400**	**161 432**

C. Approbations par cadre stratégique (toutes sources de financement confondues) **2004-2006** (en milliers de dollars E.-U.)

Cadre stratégique	2004		2005		2006	
	dollars E.-U.	%	dollars E.-U.	%	dollars E.-U.	%
Normes et principes et droits fondamentaux au travail	69 053	*48,4*	68 073	*38,6*	90 112	*38,4*
Emploi	42 605	*29,9*	71 150	*40,4*	85 671	*36,5*
Protection sociale	17 833	*12,5*	19 912	*11,3*	24 982	*10,6*
Dialogue social	10 419	*7,3*	13 893	*7,9*	21 936	*9,3*
Autres	2 801	*2,0*	3 248	*1,8*	11 993	*5,1*
Total	**142 712**	*100,0*	**176 277**	*100,0*	**234 694**	*100,0*
Divers [1]	9 659				8 424	
Total général	**152 371**		**176 277**		**243 118**	

[1] La rubrique «Divers» correspond aux montants approuvés pour le Danemark, la Belgique (Flandres), les Pays-Bas et la Norvège en 2004, et pour le Danemark et les Pays-Bas en 2006, qui n'ont pas encore été répartis par domaine technique.

D. Approbations par les cinq principaux donateurs, par cadre stratégique, 2006
(en milliers de dollars E.-U.)

Donateurs	Cadre stratégique											
	Normes		Emploi		Protection sociale		Dialogue social		Divers		Total donateurs	
	dollars E.-U.	%	dollars E.-U.	%	dollars E.-U.	%	dollars E.-U.	%	dollars E.-U.	%	dollars E.-U.	%
Pays-Bas	20 315	*28,6*	41 484	*58,5*		*0,0*	1 700	*2,4*	7 415	*10,5*	70 913	*100,0*
Etats-Unis	35 198	*87,3*		*0,0*	150	*0,4*	4 980	*12,3*		*0,0*	40 328	*100,0*
Norvège	6 049	*34,0*	2 738	*15,4*		*0,0*	7 599	*42,7*	1 401	*7,9*	17 788	*100,0*
France	9 833	*62,8*	823	*5,3*	503	*3,2*	92	*0,6*	4 407	*28,1*	15 658	*100,0*
Royaume-Uni	2 646	*18,1*	6 674	*45,7*		*0,0*	2 789	*19,1*	2 495	*17,1*	14 604	*100,0*
Total	**74 041**	***46,5***	**51 719**	***32,5***	**653**	***0,4***	**17 160**	***10,8***	**15 719**	***9,9***	**159 291**	***100,0***